

# **L'Union des cultivateurs franco-ontariens**

## **États financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

### **Table des matières**

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2 - 3</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres de L'Union des cultivateurs franco-ontariens

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Union des cultivateurs franco-ontariens, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, L'Union des cultivateurs franco-ontariens tire des produits de cotisations et de levée de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations et de levée de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013, de l'actif à court terme au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 et de l'actif net au 1 janvier et 31 décembre 2014 et 2013. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Union des cultivateurs franco-ontariens au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*BDO Canada SRL*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Embrun, Ontario  
le 5 mars 2015

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État de la situation financière**

31 décembre	2014	2013
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	\$ 42,792	\$ 12,577
Dépôt à terme et intérêts courus (Note 2)	63,050	62,642
Comptes clients et autres créances	391	3,990
Frais payés d'avance	2,031	2,281
	\$ 108,264	\$ 81,490
<b>Passif et Actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 4)	\$ 25,011	\$ 20,326
Apports reportés (Note 5)	21,525	-
	46,536	20,326
<b>Engagement contractuel (Note 8)</b>		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	61,728	61,164
	\$ 108,264	\$ 81,490

Au nom du Conseil d'administration:

\_\_\_\_\_ Administrateur \_\_\_\_\_ Administrateur

---

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État de l'évolution de l'actif net**

<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Solde, début de l'exercice	\$ 61,164	\$ 76,005
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>564</u>	<u>(14,841)</u>
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>\$ 61,728</b>	<b>\$ 61,164</b>

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2014

2013

### Produits

Financement stable (Note 6)	\$ 127,191	\$ 114,264
Revenus de projets (Note 7)	74,109	68,532
Revenus de traduction	8,186	1,644
Cotisations des membres, parrains et commanditaires	20,569	16,193
Revenus d'intérêts	595	673
Recouvrement de dépenses-Agricom (Note 10)	37,560	28,170
Recouvrement de dépenses-autres	1,338	1,392
	<u>269,548</u>	<u>230,868</u>

### Charges

Achat d'immobilisations corporelles	-	75
Association et souscriptions	6,915	4,410
Assurances	3,251	3,965
Dons	1,600	2,340
Entretien et réparations	158	398
Frais bancaires	210	223
Frais de bureau et fournitures	8,283	5,888
Frais de déplacements et d'hébergement	13,232	7,649
Frais de réunions et de locaux	10,038	6,715
Honoraires professionnels et frais de consultants	32,329	17,949
Loyer	19,200	19,200
Publicité et promotion	3,084	2,592
Salaires et avantages sociaux	164,521	168,591
Téléphone	6,163	5,714
	<u>268,984</u>	<u>245,709</u>

<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>\$ 564</b>	<b>\$ (14,841)</b>
---	---------------	--------------------

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds - produits et autres	\$ 294,078	\$ 226,205
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(264,050)	(241,969)
Intérêts reçus	595	673
	30,623	(15,091)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Augmentation du dépôt à terme	(408)	(497)
	30,215	(15,588)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>30,215</b>	<b>(15,588)</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>12,577</b>	<b>28,165</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>\$ 42,792</b>	<b>\$ 12,577</b>

---

# L'Union des cultivateurs franco-ontariens

## Notes complémentaires

31 décembre 2014

---

### 1. Principales méthodes comptables

**Objectif de l'organisme** L'Union des cultivateurs franco-ontariens est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois de l'Ontario et a pour but de promouvoir l'agriculture. L'Union est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.

**Référentiel comptable** Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations** La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Le poste à estimation significative est les créditeurs et frais courus.

**Comptabilisation des produits** L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Instruments financiers** Évaluation  
L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse, le dépôt à terme, les comptes clients et autres créances et les créditeurs et frais courus.



---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens

### Notes complémentaires

31 décembre 2014

---

#### 1. Principales méthodes comptables (suite)

##### Instruments financiers (suite)

###### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.

###### Coûts de transaction

Pour les instruments financiers qui sont ultérieurement évalués au coût après amortissement, ils sont ajustés par les coûts de transaction aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont passées en charge au moment de leur acquisition.

##### Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

---

#### 2. Dépôt à terme et intérêts courus

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Épargne rachetable Desjardins, portant intérêts à 0.65%, échéant le 17 mai 2015.	\$ 63,050	\$ 62,642

---

#### 3. Immobilisations corporelles

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Ordinateurs	\$ 4,936	\$ 4,936

---

#### 4. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus ne comprend aucune somme à remettre à l'État (2013 - \$4,365).

---

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens Notes complémentaires

31 décembre 2014

---

### 5. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice considéré et destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2014	2013
Solde, au début de l'exercice	\$ -	\$ -
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	-	-
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	21,525	-
Solde, à la fin de l'exercice	\$ 21,525	\$ -

---

### 6. Financement stable

	2014	2013
Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)	\$ 108,853	\$ 102,558
Christian Farmers Federation of Ontario (CFFO)	11,993	11,706
National Farmers Union (NFU)	6,345	-
	\$ 127,191	\$ 114,264

---

### 7. Revenus de projets

	2014	2013
Conseil de l'adaptation agricole (CAA)	\$ 37,659	\$ -
Institut de la gestion agricole (IGA)	2,975	43,532
Patrimoine Canadien	33,475	25,000
	\$ 74,109	\$ 68,532

Au cours de l'exercice, l'Union a participé aux projets suivants :

- Agent de communication et de développement du leadership - statut : actif
  - Calendrier de formation et/ou gestion - statut : actif
  - Valorisation du patrimoine humain agricole - statut: actif
-

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens

### Notes complémentaires

31 décembre 2014

---

#### 8. Engagement contractuel

Au cours de l'exercice, l'Union a loué ses locaux pour la somme de \$1,600 par mois en vertu d'un bail venant à échéance en décembre 2016. Ce contrat est renouvelable à la fin du bail.

Les paiements minimums futurs au cours des deux prochains exercices sont comme suit :

2015	\$	19,200
2016		<u>19,200</u>
	\$	<u>38,400</u>

---

#### 9. Dépendance économique

En 2014, environ 39 % (2013 - 34 %) des revenus proviennent de contributions gouvernementales. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité de l'organisme serait affectée par la perte de ces revenus.

---

#### 10. Organisme sous contrôle

L'Union exerce sur "Les publications Agricoles franco-ontariennes (à but non lucratif) inc.", aussi connu sous Agricom, un pouvoir décisionnel et économique par l'entremise de son conseil administratif et de son financement. Les membres du conseil de l'Union sont les mêmes que ceux d'Agricom. Agricom n'est pas consolidé dans ces états financiers.

Agricom, qui a pour but de fournir aux agriculteurs et au secteur agricole franco-ontarien un journal professionnel d'information de langue française, est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. À titre d'organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle est exonérée d'impôt.

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens Notes complémentaires

31 décembre 2014

---

### 10. Organisme sous contrôle (suite)

Les états financiers non audités sommaires d'Agricom au 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivants:

	2014	2013
<b>État de la situation financière</b>		
Actif	\$ 62,259	\$ 65,305
Passif	\$ 12,209	\$ 9,382
Actif net	\$ 50,050	\$ 55,923
<b>État des résultats</b>		
Produits	\$ 223,685	\$ 238,304
Charges	\$ 229,557	\$ 259,672
<b>État des flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	\$ (7,937)	\$ (19,020)

Au cours de l'exercice, l'Union a effectué des dépenses de loyer et de salaires pour Agricom pour une somme totale de \$ 37,560 (2013 - \$ 28,170). Inclus dans les produits "Recouvrement de dépenses" sont les remboursements qu'Agricom a émis à l'Union pour ces dépenses au cours de l'exercice, qui équivalent à la totalité des dépenses, soit \$ 37,560 (2013 - \$ 28,170). Il n'y a donc aucun montant à recevoir d'Agricom ainsi qu'aucun montant à payer à Agricom au 31 décembre 2014.

---

### 11. Instruments financiers

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses comptes clients et autres créances et à son dépôt à terme. La plus grande partie des comptes clients de l'organisme proviennent de sources gouvernementales et l'organisme s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant.